



Déclaration de l'OSSNR concernant la réponse du gouvernement du Canada aux recommandations de l'examen de l'OSSNR découlant du jugement de la Cour fédérale CF 616 en 2020 :

Ministère de la Justice

L'examen de l'OSSNR a donné lieu à un certain nombre de conclusions et de recommandations concernant des facteurs qui menacent la capacité du ministère de la Justice de fournir des conseils juridiques opportuns et pertinents sur le plan opérationnel. Tel qu'indiqué dans l'examen, le ministère de la Justice doit poursuivre son engagement envers une véritable réforme systémique de la manière dont ces conseils sont fournis. Bien que les réponses du ministère de la Justice mettent l'accent sur le travail accompli à ce jour, l'OSSNR est convaincu que les problèmes décrits dans l'examen ont persisté jusqu'à la fin de 2021. L'OSSNR continuera de surveiller de près la façon dont les conseils juridiques sont fournis dans le cadre d'examens ultérieurs des activités du SCRS.

Tel qu'indiqué dans l'examen, l'OSSNR a l'intention d'entreprendre un autre examen dans deux ans pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du rapport. À ce moment-là, l'OSSNR aura l'occasion d'examiner et d'évaluer si les initiatives de réforme ont été couronnées de succès.

Service canadien du renseignement de sécurité

L'examen de l'OSSNR a donné lieu à un certain nombre de conclusions et de recommandations concernant les problèmes systémiques, de gouvernance et culturels qui ont contribué aux inefficacités qui menacent la capacité du SCRS à remplir son mandat. L'incapacité à mettre en œuvre des solutions durables à la suite de la multiplicité des examens et des manquements à la transparence est révélatrice des difficultés organisationnelles liées à des problèmes culturels profondément enracinés. L'OSSNR était consciente du défi particulier que représentait la tâche de départager les problèmes hérités du passé des préoccupations contemporaines. Ce faisant, l'OSSNR a reconnu et pris en considération les initiatives en cours incluses dans la réponse du gouvernement. L'OSSNR a entendu parler d'un certain nombre d'initiatives, dont certaines sont prévues, d'autres sont en cours ou partiellement mises en œuvre et d'autres ont tout simplement été abandonnées. Par conséquent, l'OSSNR est convaincu que les problèmes décrits dans l'examen persisteront jusqu'à la fin de 2021.

Comme il a été mentionné dans l'examen, l'OSSNR a l'intention d'entreprendre un autre examen dans deux ans pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du rapport. À ce moment-là, l'OSSNR aura l'occasion d'examiner et d'évaluer si les initiatives de réforme ont porté fruit.

Sécurité publique

L'OSSNR se réjouit de l'engagement de Sécurité publique à mettre en place une fonction de vérification améliorée au sein de Sécurité publique Canada. L'OSSNR croit que l'instauration d'une véritable fonction de remise en question indépendante renforcera le processus d'examen des mandats et améliorera la responsabilité ministérielle. L'OSSNR a l'intention d'examiner cette nouvelle unité dans le cadre de son examen ultérieur sur la mise en œuvre des recommandations du rapport qui aura lieu dans deux ans.